

Paris, le 23-04-2020



**COMMISSION DE DEFENSE DES DROITS**

Nos réf : AC/CB/2144

**RENOUVELLEMENT DES COUPONS ONAC-VG  
EN ILE DE FRANCE**

Interrogée par la Commission de défense des droits de la FNAM, Mme Valérie PECRESSE, présidente du conseil régional d'Ile-de-France, présidente d'Ile-de-France Mobilités, a informé que durant la période de confinement les titulaires de titres expirés devront, en attendant le renouvellement de leur coupon ONAC-VG, acheter des titres de transport.

Les coupons ONAC-VG sont distribués :

- en gare pour les franciliens qui ne résident pas à Paris ;
- auprès des Centre d'Actions Sociales de chaque arrondissement de la Ville de Paris pour les Parisiens.